Exercer le rôle de tuteur en entreprise

Réf. VEN0025

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable d'exercer le rôle de tuteur en entreprise

Les compétences qui seront mises en pratique sont définies comme suit :

- Accueillir et intégrer le tutoré au sein du collectif de travail
- Organiser son parcours au sein de l'entreprise
- Transmettre les compétences et la culture d'entreprise
- Suivre et évaluer ses acquis professionnels

Prérequis nécessaires

Notions de management de base

Public concerné

Pour toute personne accueillant ou étant amenée à accueillir des nouveaux collaborateurs, quel que soit leur statut (apprentis, stagiaires, CDD…)

Contenu pédagogique

Distinguer les différents contextes du tutorat en entreprise et leurs spécificités

- Quel tutorat pour quelle finalité dans l'entreprise ?
- Le cadre et les modalités de ces contextes (alternance, intégration, etc.)

Identifier les missions et la posture du tuteur

- Le positionnement du tuteur
- Le champ d'actions, les compétences et les missions opérationnelles du tuteur

Réussir l’accueil et l’intégration

- Objectifs de l’accueil et de l’intégration
- Les pratiques facilitant l’intégration

Découvrir les liens intergénérationnels au travail

- Qui sont les « baby-boomers », les « X », les « Y », les « Z » ?

Organiser la transmission des compétences

- Découvrir les clés de la transmission
- Définir les missions, les activités et organiser le parcours du tutoré
- Accompagner l’apprenant au quotidien

Encourager la progression et évaluer les acquis du tutoré

- Les modalités, méthodes et outils de l’évaluation formative
- Les règles de communication et les techniques d’entretien
- La gestion et la prévention des conflits

Passerelles : Inexistantes

Durée

2 jours pour un total de : 14 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

- 3 au 4 octobre 2024 à Marennes : 690.00 € net de taxe
- 12 au 20 novembre 2024 à Saintes : 690.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 3 - Maxi : 10

Intervenants

Nos Intervenants internes et externes sont sélectionnés pour leur expertise et leurs qualifications dans le domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences, illustration par des exemples concrets et des exercices pratiques.

Equipements pédagogiques : vidéo projecteur, paperboard, tableau interactif.

Nos salles de formation sont adaptées et conformes à l'accueil du public.

Lorsque les formations se font en distanciel, pour leur bon déroulement, il est important de :

- Se trouver dans un lieu calme
- Disposer d'un ordinateur opérationnel avec micro et caméra
- Disposer d'une connexion opérationnelle
- Respecter les instructions techniques transmise en amont de la formation (support TEAMS ou autre)
- Assistance technique assurée

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluation des connaissances initiales des bénéficiaires et/ou auto-évaluation des bénéficiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation, évaluation des acquis et/ou auto-évaluation des bénéficiaires, évaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + de 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Remise du certificat de réalisation de la formation Possibilité de CCE : Certificat de Compétence en Entreprise « Exercer le rôle de

tuteur en entreprise »

Modalités d’accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s’engage à accueillir les personnes en situation de handicap, sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction de leurs besoins, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l’aide du réseau idoine

Indicateurs-clés de la formation

Indicateurs d’accomplissement : nombre de bénéficiaires formés : 2021/2023: 136

Taux de satisfaction : 90.91%

Nombre d'avis : 11